

# Protocole Covid 19



## Les gestes à adopter :

- porter un masque ;
- se laver les mains régulièrement avec du gel hydroalcoolique ;
- garder une distance de 1m minimum avec les autres.

À compter du 30 août 2021, l'entrée dans les lieux recevant du public est soumise à la présentation d'un pass sanitaire valide :

### Certificat de vaccination

Schéma vaccinal complet  
et délai nécessaire  
après l'injection finale.

ou

### Preuve d'un test négatif de moins de 72h

PCR ou antigénique.

ou

### Certificat de rétablissement

Test RT-PCR ou antigénique positif  
attestant du rétablissement de la  
Covid-19, datant d'au moins  
11 jours et de moins  
de 6 mois.